

6. *Tubes de force duracteur*: tubes spécialement conçus ou prévus pour contenir les éléments de combustible et le caloporteur primaire dans un réacteur, tel qu'il est défini au paragraphe 1 ci-dessus, à une pression de service dépassant 50 atmosphères.

7. *Tubes de zirconium*: métal et alliages de zirconium sous forme de tubes ou d'assemblages de tubes, d'un poids supérieur à 500 kg par an, spécialement conçus ou prévus pour être utilisés dans un réacteur, tel qu'il est défini au paragraphe 1 ci-dessus, et où le rapport hafnium-zirconium est inférieur à 1:500 parties en poids.

8. *Installations de retraitement des éléments de combustible irradiés* et équipement spécialement conçu ou prévu à cet effet.

Une «installation de retraitement des éléments de combustible irradiés» comprend l'équipement et les constituants qui habituellement entrent en contact direct avec le combustible irradié et les principaux flux de matières nucléaires et de produits de fission et qui les contrôlent directement. En l'état actuel de la technologie seuls deux éléments d'équipement sont considérés comme répondant au sens de l'expression «et équipement spécialement conçu ou prévu à cet effet». Ces éléments sont:

- a) Les tronçonneuses d'éléments de combustible irradiés: équipement télécommandé, spécialement conçu ou prévu pour être utilisé dans une installation de retraitement telle qu'elle est définie ci-dessus et destiné à couper, tronçonner ou cisailer des assemblages, des faisceaux ou des barres de combustible nucléaire irradié; et
- b) Les conteneurs fiables du point de vue de la criticité (par exemple, conteneurs de petit diamètre, annulaires ou plats) spécialement conçus ou prévus pour être utilisés dans une installation de retraitement, telle qu'elle est définie ci-dessus, destinés à la dissolution du combustible nucléaire irradié, aptes à résister aux liquides chauds très corrosifs et pouvant être chargés et entretenus à distance.

9. *Installations de fabrication des éléments de combustible*:

Une «installation de fabrication des éléments de combustible» comprend l'équipement:

- a) qui habituellement entre en contact avec les matières nucléaires, en traite directement ou en commande la chaîne de fabrication, ou
- b) qui scelle les matières nucléaires dans le gainage.

L'ensemble des éléments destinés aux opérations précédentes, ainsi que les éléments individuels destinés à l'une quelconque de ces mêmes opérations ainsi qu'à d'autres processus de fabrication du combustible tels que la vérification de l'intégrité du gainage ou du scellement et le traitement final du combustible scellé.

10. *Équipement, autre que l'instrumentation d'analyse, spécialement conçu ou prévu pour la séparation des isotopes de l'uranium*:

L'«équipement, autre que l'instrumentation d'analyse, spécialement conçu ou prévu pour la séparation des isotopes de l'uranium» comprend les principaux éléments